

ELIKIA 3 DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES EN SITUATION DE RUE

2020 - 2022 (36 mois)



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO, AFRIQUE CENTRALE
Kinshasa



© Apprentis d'Auteuil

Christophe Basso

GROUPE ENFANCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ABDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

Les enfants en situation de rue seraient plus de 30 000, dont 44 % de filles, à Kinshasa. Victimes de la conjonction de plusieurs facteurs (paupérisation, prolifération des églises de réveil...), ces enfants vivent dans le dénuement le plus total. Déscolarisés, ils arrivent de plus en plus jeunes dans la rue et sont exposés à la pire violence, aux drogues, survivent de mendicité et de prostitution.

Face à ce phénomène, les organisations de la société civile (OSC) congolaises dénoncent la défaillance de l'Etat et le manque de moyens pour protéger les droits de ces enfants.

OBJECTIF DU PROJET

Promouvoir et faire respecter les droits des enfants en situation de rue en République Démocratique du Congo (RDC).

PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- L'ABDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés•e•s pour compte » et les plus vulnérables.
- L'ABDE implique une collaboration avec les autres intervenant•e•s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

BÉNÉFICIAIRES/GROUPE(S) CIBLE(S)

Enfants en situation de rue de Kinshasa, leurs familles, communauté et professionnel du secteur social.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Le REEJER (Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue) est un réseau de structures, qui accompagnent les enfants en situation de rue (ESR) à travers un accompa-

gnement global et holistique, de la rue à leur insertion socio-économique. L'envergure et la légitimité institutionnelle du REEJER garantissent l'efficacité des actions de plaidoyer menées dans le cadre du projet. Sa capacité et celle de ses structures membres à mener des actions de prévention auprès des communautés depuis de nombreuses années permet d'intégrer une approche basée sur les droits de l'enfant.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Pour que les enfants soient en capacité de devenir acteurs de la promotion de leurs droits, leur participation est au cœur du projet.

• Dans un premier temps, les enfants sont sensibilisés à leurs droits. L'enjeu est de mobiliser de façon dynamique les enfants eux-mêmes aux questions de leurs droits et de la situation particulière des ESR. Il s'agit de proposer aux jeunes des temps spécifiques portant sur la question des droits et devoirs des enfants, animés par les éducateurs et des intervenants extérieurs.

• Puis, les enfants sont formés aux techniques de théâtre participatif. Les enfants et leurs animateurs bénéficient d'une formation spécifique aux techniques de théâtre, dispensée par un intervenant externe. Ensemble, ils construisent des saynètes à travers lesquelles les enfants peuvent témoigner de leur vécu, de leur situation actuelle et passée lors des dialogues communautaires.

• Enfin, le grand public est sensibilisé par les enfants grâce aux dialogues communautaires au sein des quartiers. Les enfants jouent les saynètes où ils mettent en scène des situations de leur quotidien. Ces activités sont organisées dans les lieux publics, les écoles, les paroisses, les églises de réveil... Interpellant les spectateurs, les jeunes témoignent de leur situation de rue, de leur expérience, leur savoir-faire, etc., tout en favorisant la mise en place d'un dialogue avec le public.

• En parallèle de ces activités, un groupe de jeunes apprentis reporters est formé, dans le but de suivre et diffuser les messages de sensibilisation. Ce groupe, constitué de 10 et 15 jeunes, bénéficie de temps d'information et de formation sur des thèmes spécifiques (relatifs aux sujets traités dans le cadre des actions de sensibilisation). Ces sessions sont l'occasion pour les jeunes de rédiger les questionnaires, de préparer les scripts en amont de la réalisation des émissions radio et TV envisagées et de s'accorder sur l'organisation

et la répartition des rôles de chacun lors du déroulement des émissions.

Au-delà de leur participation aux actions de sensibilisation des communautés, les partenaires souhaitent **permettre aux enfants de participer à la transmission de messages de plaidoyer** aux pouvoirs publics. Les jeunes sont accompagnés par les équipes éducatives pour que leur parole et leurs souhaits puissent être entendus, recueillis et formulés de façon à les transformer en messages de plaidoyer. **Les jeunes qui participeront à ces consul-**

tations sont membres de comités d'enfants locaux développés au sein des centres d'accueil des structures partenaires : **ces comités ont pour objectif de favoriser l'organisation et la participation effective** des enfants aux décisions qui les concernent, de leur permettre de prendre la parole, d'être force de proposition et d'exercer leur citoyenneté. **La transmission des messages de plaidoyer par les enfants pour interpeller les pouvoirs publics** est réalisée au rythme du calendrier international des grandes dates relatives à la protection de l'enfance.

ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

PERTINENCE

Pour que les enfants aient la connaissance de leurs droits, l'aspect de débiter par une sensibilisation sur les droits de l'enfant à l'ensemble des jeunes via des animations dynamiques et des jeux est un point essentiel. Cela leur permet de définir par eux-mêmes les grands thèmes qui les préoccupent et où ils perçoivent que leurs droits sont bafoués pour ensuite les revendiquer au grand public. Par exemple, le thème choisi lors du dernier atelier fut « l'exploitation des enfants ». Un travail s'est ensuite réalisé autour du scénario, issu de leur vécu, qui leur a permis de mettre en place une pièce de théâtre. Elle a été jouée au cœur du quartier et cela a permis d'interpeller les passants, avec lesquels un dialogue communautaire s'est mis en place. Le groupe de jeunes apprentis reporters a pu en parallèle réaliser des captures vidéos et enregistrer des témoignages.

EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

L'interpellation de la communauté, à travers ces témoignages d'enfants via le théâtre participatif, permet de sensibiliser un public large et d'atteindre toutes les parties prenantes qui doivent s'investir dans la protection des enfants (famille, communauté, gouvernement...). Ces actions sont démultipliées par les diffusions télévisées ou de radio réalisées par les jeunes apprentis reporters. Le changement auprès des communautés est notamment mesuré à travers la diminution du nombre d'enfants en situation de rue accompagnés par nos partenaires.

VIABILITÉ/DURABILITÉ

L'implication et le renforcement de capacités de la population, à travers l'interpellation des enfants, est un gage de pérennisation du projet à travers le changement de regard et de mentalité que cela induit. **Les actions auprès de l'Etat et des instances du gouvernement à travers les contenus des messages de plaidoyer conçus et portés par les enfants se veulent être des actions pouvant mener à long terme à des changements significatifs au sujet de la prise en compte des enfants en situation de rue.** Mais l'aspect de redevabilité est un objectif à long terme.

COHÉRENCE

En proposant un renforcement à différents niveaux (jeunes eux-mêmes, communautaire, institutionnel), ces actions permettent de donner la parole aux enfants en situation de rue et d'interpeller l'ensemble de la communauté sur leur droit et leur protection. Les actions menées visent tant à renforcer les systèmes de protection de l'enfance (en lien avec les autorités nationales et locales) qu'à sensibiliser les parties-prenantes rejetant particulièrement ces enfants (communauté et famille). La méthodologie adoptée contribue à mettre en œuvre une approche basée sur les droits de l'enfant puisque ce dernier est placé au centre de ce processus participatif.

CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

REPRODUCTIBILITÉ

Cette méthodologie d'intervention peut être répliquée dans différents environnements grâce à une méthodologie basée sur la sensibilisation/formation des enfants à leurs droits, le choix par les enfants d'un sujet qui leur tient particulièrement à cœur et l'aspect de revendiquer leurs droits à travers un théâtre participatif et dialogue communautaire permettant d'interpeller la population.

INNOVATIONS

Le facteur le plus innovant est la formation du groupe de jeunes apprentis reporters, qui permet de diffuser largement les revendications des enfants. Donner la parole aux enfants en situation de rue est un levier important qui permet d'assurer un changement positif des mentalités.

DOCUMENTATION PRODUITE

Les émissions réalisées par les enfants eux-mêmes sont des supports de capitalisation audios et visuels qui sont largement diffusables.